



Avis de prorogation de délai du projet PAQ-4C : Demande de manifestation pour la Formation et Certification des enseignants et des Etudiants en Management de Projet

1- L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage informe, que le dernier délai de remise des offres de **du projet PAQ-4C**, initialement prévue le **05/09/2019**, est **prorogée** jusqu'au **05/02/2020 à 16h :00**.

2- Dans la cadre du projet, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour la coordination pédagogique et technique du projet de formation et de certification des enseignants et étudiants en Management de projet.

3- Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage : w.w.w.enicarthage.rnu.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage.
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages)

4- Les offres doivent parvenir par voie postale, ou déposées directement au bureau d'ordre et être envoyées au nom de Monsieur Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage , sous plis anonymes au plus tard le **05 Février 2020... à 16h :00** à l'adresse suivante :

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage
45, Rue des entrepreneurs, Charguia 2, 2035
(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi).

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention " **A NE PAS OUVRIR, :
Demande de manifestation pour la Formation et Certification des enseignants et des
Etudiants en Management de Projet
Projet PAQ-4C Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage
Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C)**



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université de Carthage

Ecole Nationale d'ingénieurs de Carthage

TERMES DE RÉFÉRENCE

**Pour la coordination du projet de
formation et de certification en Management de projets pour l'Ecole Nationale
d'Ingénieurs de Carthage**

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION.....
4. TACHES A REALISER.....
5. LIVRABLES.....
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.....
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT.....
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT.....
10. CONFLITS D'INTERET.....
11. CONFIDENTIALITE.....

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (PAQ-4C) au profit de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage.

Dans le cadre de ce projet, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage, invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation et de certification en management des projets.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage : <http://www.enicarthage.rnu.tn/>

Doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Présidente de l'université de Carthage ;
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages)

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique :

imen.YAHYAOUI@enicar.u-carthage.tn et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage <http://www.enicarthage.rnu.tn/>

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le 05/02/2020 à 16 heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage »

«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la coordination du projet de formation et certification en Management de projets PSPM et PMP »

Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C), l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage, 45 Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II–Tunis-Carthage-Tunisie.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

L'objectif général de cette mission est un renforcement de connaissances et de capacités en matière de Management de projet en faveur des enseignants (formation de formateurs en management de projet), qui assureront par la suite le transfert de ces connaissances en faveur des étudiants ce qui va permettre à ces derniers de se distinguer en acquérant une certification prestigieuse qui leur donnera plus d'atouts et améliorera ainsi leur employabilité aussi bien sur le marché de l'emploi national qu'international.

Plus concrètement, la formation certifiante en Management de projet va donner aux étudiants, qui seront préparés à une éventuelle certification par leurs enseignants formés et certifiés par cette action, des compétences et des outils qui leur permettront d'optimiser la réalisation des projets qui leurs seraient confiés sur les plans de la qualité, des coûts et des délais essentiellement.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Les enseignants et étudiants relevant de l'Enseignement Supérieur à L'Ecole Nationale de Carthage vont acquérir des aptitudes et maîtriser des outils de Management de projet en plus d'une certification Internationale en Management de projet pour les enseignants et TSPM pour les étudiants. En effet, en un premier temps, des enseignants de l'Ecole Nationale de Carthage suivront une session de formation assurant la préparation et l'obtention d'une certification en Management de Projet. Ensuite dans un deuxième temps, les enseignants désormais formateurs certifiés vont transmettre leur connaissances et acquis aux étudiants de l'Ecole Nationale de Carthage. Les étudiants formés et préparés passeront par la suite des sessions de certification en Management des projets TSPM.

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de L'école Nationale d'Ingénieurs de Carthage

- Organiser et délivrer des activités de formation qui assureront la préparation à la certification en TSPM/PMP
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;

- Assurer le support logistique pour les sessions de certification : Inscription, paiement et déroulement de la certification au profit des enseignants de L'Ecole Nationale de Carthage ;
- Assurer le support logistique et la provision vouchers pour la certification TSPM au profit des étudiants déjà formés en interne par les enseignants formateurs ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci dessus, transmis à L'Ecole Nationale de Carthage et au Coordinateur du Projet PAQ-PRICE de L'Ecole Nationale de Carthage, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. Livrables

- 1) Formation de 6 enseignants en Management de Projet : TSPM
- 2) Formation d'un enseignant en PMP
- 3) Certification de 6 enseignants en Management de Projet : TSPM
- 4) Certification de 30 étudiants en Management de projet TSPM
- 5) Rapports d'avancement au terme de chaque action.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation des enseignants sera dispensée dans les locaux du consultant.

Le consultant assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage.

La mission se déroulera tout le long des deux années de l'exécution du projet PAQ-PRICE de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage après concertation avec l'expert concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Carthage lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation les consultants (organismes de formation et de d'expertise) ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de programme de formation et de certification dans le domaine de Management de projet PMP ;
- Une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;

8. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.

9. MODE DE SÉLECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	50
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	30
Expériences générales du consultant	20
Total	100

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat.

Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

LU ET ACCEPTER PAR
LE CONSULTANT

La Directrice du 4C-ENICarthage

..... le,

..... le,.....

**Le Directeur de l'Ecole Nationale
d'Ingénieurs de Carthage**

M. le, 02/07/2019

